

# Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur du 5 Octobre 2017 à Plérin

**Présents :** Philippe LEMOINE  
Christian DUCOS  
Sandrine HUX  
Pascal DESMARES  
Frank NICOLET  
Aurélia TISSIER  
Michel POSTIC  
Emmanuel MAUNY  
Lionel POSSELT

**Invités :** Thierry TOMINE  
Yann LE REGUER

**Excusés :** Yann DEUTSCHMANN  
Éric VIALLE

Début séance : 19h40

## 1) Validation du Procès-Verbal de la réunion du 25 juillet 2017

- a) Patrice DHERBILLY rappelle qu'en vertu des articles 11.6 et 13.5 les présidents de chaque département et le CTR doivent être invités. Ce qui n'a pas été fait.  
Philippe LEMOINE précise que cette réunion qui s'est faite en juillet était destinée à introniser les 4 nouveaux élus.
- b) Patrice DHERBILLY : Dans aucun procès-verbal n'est indiqué que l'ATR était mis en place pour un an (Cf : Comité Directeur du 10/09/2012).  
Un brouhaha réplique au CTR que la fonction d'ATR a été créée pour pallier à l'absence de CTR et que le poste d'ATR a été maintenu pour un an, pour assurer la bonne prise de fonction du CTR (ceci est stipulé dans le PV du comité directeur du 9 novembre 2015 à Dinan).

## Dans la foulée, et qui n'a rien à voir avec la validation du PV du 25 juillet 2017 :

- Patrice DHERBILLY nous informe que sa mission auprès de la FFE est à peu près de 10 semaines cette saison 2017-2018 ;  
Il sera donc absent pendant toute cette durée.
- Patrice DHERBILLY demande un éclaircissement sur la situation de Maître Nicolet qui a été désigné comme référent élu de la commission sabre.  
Philippe LEMOINE répond que cette fonction pour laquelle il n'était pas d'accord, a été actée par décision du Comité Directeur.
- Patrice DHERBILLY désapprouve le tarif plus important pour les tireurs non bretons participant au stage de Quessoy.  
Le Trésorier Christian DUCOS répond que le coût pour le Comité Régional pour le stage d'Août est de 2400 euros. Le Comité Régional préfère réserver les financements aux tireurs bretons.  
Patrice DHERBILLY désapprouve ce choix. Les tireurs venant de l'extérieur apportent de l'expérience aux tireurs bretons.
- Patrice DHERBILLY désapprouve le vote du Comité Directeur qui ne souhaite pas que la foire de Rennes soit une action du Comité Régional car la subvention versée par le Comité Régional ne servait qu'un seul club et qu'il faudrait voir comment cette somme allouée peut apporter de nouveaux tireurs aux clubs du 35.
- Patrice DHERBILLY demande pourquoi 1000 euros ont été alloués en plus sur les commissions pour financer les compétitions de circuit. Cette somme pourrait être allouée aux entraînements en commun et pas forcément dans une mutualisation de déplacements pour compétition.

- Yann LE REGUER et Thierry TOMINE, Maîtres d'Armes, répondent que chaque commission dispose comme elle veut de la somme qu'elle reçoit.
- Patrice DHERBILLY s'oppose aux nouvelles fonctions de la secrétaire de ligue, en l'occurrence rentrer les résultats des compétitions. Lors de la journée des présidents, le Comité Directeur s'était engagé à faire une fiche de poste et un appel d'offres à candidature. Cela n'a pas été fait.

Philippe LEMOINE dénonce une action qui était non dirigée. Après cette journée des présidents, une réflexion s'est faite. Auparavant, la secrétaire de ligue saisissait les résultats des compétitions. Après demande auprès de la secrétaire du Comité Régional actuelle, elle accepte cette mission. En revanche, le Comité Directeur s'engage à la soulager de certains travaux, d'où la refonte du site internet, qui, quand il sera fonctionnel devrait lui éviter de servir de boîte aux lettres. Cela évitait au Comité Régional de supporter le coût d'un autre poste, d'autant plus qu'il avait été émis lors de la journée des Présidents la volonté de ne plus attribuer ce poste à un maître d'armes (expérience déjà vécue et expérience négative), d'où l'intérêt de prendre quelqu'un de neutre : notre secrétaire.

Pour finir Philippe LEMOINE s'étonne des désapprobations massives de Patrice DHERBILLY sur les sommes que le Comité Directeur vote et engage alors qu'il n'est invité que pour apporter son expertise sur des questions techniques avec voix consultative.

Philippe LEMOINE demande à Patrice DHERBILLY :

- Pourquoi il se fait remplacer comme jury d'examen des cadres fédéraux « escrime artistique » sans prévenir le Comité Régional et en imposant un remplaçant que le comité va devoir rémunérer pour une journée de jury ?
- Pourquoi, malgré le rappel qui lui a été fait par mail il a fait venir une personne extérieure à la zone pour parfaire sa préparation dans l'encadrement (elle ne paye pas de frais de stage mais est logée et nourrie au frais du Comité Régional), ce qui le conforte dans le fait que Patrice DHERBILLY fait ce qu'il veut.

#### **Validation du Procès-Verbal de la réunion du 25 juillet 2017**

Pour : 8 – Contre : 0 - Abstention : 1

#### **2) Officialisation du poste de Sandrine HUX comme secrétaire générale**

Pour : 9 – Contre : 0

#### **3) Informations diverses.**

- Philippe LEMOINE : Nous devons refaire les statuts pour la fin de l'année 2017 suite à la réforme territoriale et au changement d'appellation passant de « ligue » à « Comité Régional ». Ces statuts devront être en adéquation avec les statuts types édités par la fédération qui doit ensuite les officialiser. Nous les adresserons aux représentants des clubs bretons et les finaliserons ensuite au cours d'une Assemblée Générale Extraordinaire qui se déroulera le samedi 9 décembre 2017 à 10h00 (lieu à préciser en Ille et Vilaine)

Par là-même souhaitez-vous la réélection d'un Comité Directeur ?

**Pour : 4 - Contre : 3 - Abstention : 2**

- le 9 octobre 2017 Ploufragan : Réunion des Présidents de Ligue (CROS) ;
- le 11 octobre 2017 Rennes : Réunion de présentation accompagnement DLA collectif sport ;
- le 17 octobre 2017 Rennes : Réunion avec la DTN pour revoir la lettre de mission du CTR ;
- le 09 décembre 2017 à 10h00 : Assemblée Générale Extraordinaire et électorale.

#### **4) Informations et décisions sur l'organisation des stages régionaux**

Philippe LEMOINE rappelle les décisions votées sur les engagements et les frais inhérents dorénavant pour les stages régionaux.

- Frank NICOLET pense que le stage du mois d'août doit être réservé aux compétiteurs. Au fur et à mesure du temps, les stages dérivent et aujourd'hui les catégories invitées vont de M13 à M20. Pourquoi 4 stages ? D'autre part, avant il y avait un stage de formation de cadres, aujourd'hui il en existe quatre. Pour lui les stages sont un mélange de tout et de rien.
- Patrice DHERBILLY répond que les stages sont ouverts à tous, sauf ceux du mois d'avril qui concernent les sélections aux championnats de France. Cette façon d'accueillir les élèves fait que l'on peut toucher des élèves de petits clubs. Le stage est aussi fait pour faire monter les niveaux.
- Yann LE REGUER pense qu'il faudrait avoir tous les tireurs de chaque club (par contre le stage d'Erquy se déroule pendant la même période). Cette année, cela permet aussi des échanges avec les Nantais, prévus en février.
- Philippe LEMOINE répond que les clubs ne jouent pas le jeu en n'envoyant pas leurs meilleurs tireurs mais sans en connaître les causes profondes. D'autre part, à l'épée, on compte beaucoup de tireurs et au fleuret très peu.
- Thierry TOMINE veut brasser de manière plus large et peut-être souligne-t-il que chaque commission d'armes n'a pas les mêmes attentes.
- Frank NICOLET propose un travail orienté sur un projet commun
- Thierry TOMINE remarque qu'il existe une rupture de dynamique. Comment retrouver cette dynamique ?

La conversation est arrêtée, Sandrine HUX trouvant que cela concerne les commissions et non la réunion à laquelle nous assistons.

Le coût global des stages (fixé par le PST) est de 8000 à 10 000 euros pour la saison. L'investissement du Comité Régional est donc conforme aux prévisions.

## 5) Etat des finances

Bilan fait par Christian DUCOS : en début de saison, le Comité Régional n'a pas trop de dépenses et une partie du remboursement de la part ligue des licences a été effectué par la FFE.

Les finances du Comité Régional sont saines.

Par contre le Comité Régional ne bénéficiera pas cette année de subvention CNDS/ARS.

Il nous sera versé 1000 euros dans le cadre du plan citoyen.

Sinon, la subvention CNDS qui s'élève à 17.500 euros, sera versée ultérieurement.

Il faut garder une marge de manœuvre au niveau de la trésorerie.

## 6) Demandes d'aide sur différents dossiers

### **Dossier Théo TROUVE de Rennes concernant son admission au CREFED des Pays de Loire**

Coût total annuel du CREFED : 1700 euros

Réflexion est faite qu'il ne s'agit pas d'une sélection.

Pour une aide du Comité Régional : Pour : 0 – Contre 7 – Abstention : 2

### **Dossier François SZUBA vétéran**

Coupe du Monde en Slovénie sur sélection : coût 800 euros.

Proposition aide du Comité Régional : 200 euros.

Pour : 9

### **Dossier Commission artistique (escrime laser)**

Demande de 10 sabres laser, coût : 960 euros

Non prévu au budget, la ligue demande un projet pour l'achat.

Pour : 1 – Contre 8.

## **Dossier DARRAS – Stage de Quessoy des vacances de la Toussaint**

Remise de 50 % sur la 2° inscription

Pour : 4 – Contre : 3 – Abstention : 2

## **Il peut être mis en place une règle pour le stage de Quessoy,**

**Pour 2 inscriptions de la même famille, la 2° inscription est à 50 %**

Pour : 5 – Contre : 2 – Abstention : 2

## **Dossier Lino HEULIN-VASQUEZ**

Circuit européen : coût circuit hors hôtel et restauration : 360 euros

Proposition aide de la ligue : 200 euros

Pour : 9

## **7) Le site internet du Comité Régional (moyen de communication)**

Le site est refait par ITG CONSULTATION, la conception du site a pris du retard car ITG CONSULTATION n'avait pas fait de demande à l'hébergeur précédent du programme pour le classement régional et la base de données. La demande a été faite.

Pour faciliter la rentrée des données par la secrétaire du Comité Régional, il faut que :

- Pour les compétitions organisées en Bretagne, le club organisateur envoie le fichier en format html.
- Lorsque les compétitions sont extérieures (hors territoire breton), les responsables de chaque club envoient les résultats aux responsables des commissions respectives. Les responsables vérifient les données, les corrigent si besoin et les transmettent à la secrétaire du Comité Régional.

Le site va être très vite revu et corrigé définitivement dans les prochaines semaines.

## **8) Le nouveau logo du Comité Régional :**

La volonté d'un changement du logo a été émise par le Comité Directeur.

Aurélia TISSIER et Sandrine HUX remettent un logo à ce titre.

Pour la représentation du logo d'Aurélia TISSIER – Pour : 5 – Contre : 3 – Abstention : 1

## **9) Dossier de demande de subvention pour l'achat de 20 pistes complètes (ce dossier sera étudié, rédigé et défendu devant les possibles subventionnaires par Sandrine HUX, Christian DUCOS et Philippe LEMOINE) :**

Un contact sera pris lors de la réunion du 17 octobre au CNDS.

## **10) Le Projet Sportif Territorial (arrêter un lieu et une date avant la mi-novembre pour se réunir de façon à rédiger ce dossier : action CTR, Emmanuel MAUNY, Philippe LEMOINE et volontaires s'il y a)**

Le PST final doit être prêt pour la fin du mois de décembre. Patrice DHERBILLY, Emmanuel MAUNY, Christian DUCOS et Philippe LEMOINE s'occupent de monter le projet final. Date de finalisation : le vendredi 17 novembre 2017 à 10h00 à Vannes.

## **11) Escrime et Cancer du Sein**

Le Comité Régional a payé la formation des Maîtres d'Armes (14) et règle les licences des patientes la première année.

Il n'y aura pas de subvention de la part du CNDS/ARS, parce que beaucoup de clubs ont fait une demande de subvention de ce type à titre personnel.

Pascal DESMARES demande un prêt de matériel pour "escrime cancer du sein" ce à quoi Patrice DHERBILLY lui demande de lui adresser un mail car il a du matériel à disposition.

## 12) Calendrier des réunions

A voir avec le prochain Comité Directeur qui sera nommé le 9 décembre 2017.

## 13) Questions diverses.

- a) Mode de sélection à partir des classements\_: Régional ou National ?  
Le classement régional est pris en compte. Le 4ème tireur est choisi par la commission concernée. S'il y a égalité de voix le capitaine d'équipe tranche en dernier lieu.
- b) Patrice DHERBILLY, nous signale que la Coupe de Bretagne pour les vétérans se dispute en 4 phases. La recette globale est divisée en deux, une moitié pour le Comité Régional, l'autre moitié est divisée en quatre et transmise aux clubs organisateurs.
- c) Officialisation des commissions :

### **Commission formation : participation d'Alexis BERTHELOT**

Pour : 3 - Contre : 6

### **Commission formation : participation de Marc BASCLE**

Pour : 3 - Contre : 6

- d) Sandrine HUX émet une certaine lassitude aux réunions de Comité Directeur qui sont houleuses avec une impossibilité et une incompatibilité à collaborer, à communiquer, à travailler avec le CTR actuel. Tout ce que fait le Comité Directeur ne peut pas être critiqué négativement et soumis à discorde en permanence... et à nouveau une discussion houleuse recommence...

Fin de séance 22 h 50



**Sandrine HUX**  
La secrétaire



**Philippe LEMOINE**  
Le président